



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER  
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

## La Fondation des Amis de l'Atelier fête ses **60 ans** et poursuit ses innovations en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap



Le 6 mai 2021 - Acteur majeur du médico-social en Ile-de-France et Haute-Vienne, La Fondation des Amis de l'Atelier fête cette année ses 60 ans d'existence.

A ce jour, la Fondation accompagne 3000 personnes en situation de handicap mental, psychique ou porteuses de troubles du spectre autistique, au travers de ses 90 établissements et services.

Pionnière dans la prise en compte du handicap et la création de nouveaux services, la Fondation continue à innover afin d'encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap.

### Répondre à l'absence de solutions

En 1957, Mme Sommermeyer accueille des jeunes en situation de handicap qu'elle croise dans les rues de Chatenay Malabry, faute de solutions de prise en charge. La pauvreté des dispositifs en termes de places d'accueil et le peu de prise en compte du handicap par les collectivités publiques et territoriales sont alors criants. Il faudra attendre la loi de 1975 pour que, sous l'impulsion de volontés individuelles et collectives privées, des règles viennent enfin régir ce secteur.



En 1961 naît l'association **Les Amis de l'Atelier**, avec la création d'activités de jour pour de jeunes adultes dans le cadre du Centre d'Aide par le Travail (CAT, aujourd'hui appelé ESAT) « **l'Atelier** », puis du Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL) « **Égalité** ».

### **S'adapter aux besoins de la personne**

La Fondation des Amis de l'Atelier a toujours innové en anticipant les besoins et en développant son **accompagnement au plus proche des besoins des personnes en situation de handicap**. Dès sa création, la Fondation, alors association, avait la conviction que **la personne en situation de handicap devait être l'actrice centrale d'un accompagnement adapté à ses besoins, et non l'inverse**.

La Fondation des Amis de l'Atelier a depuis toujours dans son ADN cette conviction qu'**il n'y a pas de déterminisme, que l'autodétermination de la personne en situation de handicap doit être prise en considération** et que **l'accompagnement ne doit pas être exclusivement « dans les murs »**.

En effet, la vie en internat dans une structure ne répond pas aux besoins de tous, certaines personnes handicapées pouvant vivre de manière autonome. Et pour les accompagner, la Fondation a inventé dès les années 60, le service qui aujourd'hui s'appelle **SAVS**, bien avant que celui-ci existe juridiquement. Et c'est avec l'idée d'héberger des personnes travaillant en CAT que la Fondation des Amis de l'Atelier a mis en place des **logements autonomes** et diffus, au cœur des villes.

La Fondation a également ouvert les premières **résidences accueil** en Île-de-France. Il s'agissait de pensions de famille pour personnes avec handicap psychique. Elle propose désormais ce type d'hébergement dans les départements 77, 92, 94 et 95, et poursuit sur deux autres départements d'Île-de-France (78 et 91) en 2021 et 2022.

Parallèlement, la Fondation continue à développer des places d'internat, pour répondre aux besoins des personnes les plus lourdement handicapées. Elle ouvrira d'ailleurs en septembre prochain, le **FAM Interdépartemental de Bécheville**. Ce foyer accueillera à terme 66 personnes présentant un trouble du spectre autistique et 50 personnes avec un handicap psychique, en hébergement permanent, semi-internat ou en unité d'accueil renforcée de transition.

**Aujourd'hui la Fondation des Amis de l'Atelier accompagne 3000 enfants et adultes en situation de handicap psychique, mental ou avec autisme, au travers 90 établissements, services et dispositifs :**

- Des lieux d'hébergement et des **logements** pour adultes (Foyers, résidences pour personnes vieillissantes, résidences accueil,...)
- Des **Services d'Accompagnement** à la Vie Sociale (SAVS) et des Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Des **établissements d'accueil**, d'accompagnement et de soins spécialisés : Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), Services d'Accueil de Jour et Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM)
- Des **Pôles enfance** permettant l'accompagnement et la scolarisation d'enfants : Instituts Médico Éducatifs (IME) et Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
- Des espaces permettant **l'accompagnement et l'intégration** : Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)
- Des **lieux d'insertion et d'accompagnement par le travail** : Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), Centres d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL)

La Fondation porte également **3 PCPE** (pôles de compétences et de prestations externalisées), **deux « communautés 360 »**, et **deux dispositifs de logements intégrés**. Elle a par ailleurs récemment remporté un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur la **création d'une équipe mobile d'appui à l'ASE** (Aide Sociale à l'Enfance) en Seine-et-Marne.

## **Innover pour favoriser l'inclusion en milieu ordinaire**

Fêter les 60 ans de la Fondation des Amis de l'Atelier, c'est fêter 60 années d'accompagnement et d'innovation à travers une ambition visionnaire de la part des créateurs et des dirigeants. En effet, les équipes de la Fondation poursuivent leur engagement en développant de nouvelles solutions pour favoriser l'inclusion en milieu ordinaire.

En voici deux exemples :

### **La création d'un dispositif d'inclusion par le bénévolat Si T Bénévole**

Si T Bénévole a été lancé en 2016, suite à une demande exprimée par certains des adultes accompagnés par les établissements. Ces derniers souhaitaient, même s'il leur était difficile de par leurs troubles mentaux d'accéder au travail, « être comme tout le monde, « intégrés dans la société » et surtout « s'engager ».

Ce dispositif se concrétise via la signature de conventions de partenariat entre la Fondation et différents acteurs (mairie, centre communal d'action sociale, associations telles que la Croix-Rouge ou les Restos du Cœur, refuges animaliers...).

Au total, la fondation a signé 54 conventions de partenariat pour encadrer 308 actions bénévoles, et ce sont 104 personnes accompagnées qui se sont lancées dans l'aventure.

### **La création de la Plateforme Insertion et Hanploi**

Créée en 2019, cette plateforme propose un **accompagnement vers l'insertion professionnelle** pour les usagers des établissements de la Fondation des Amis de l'Atelier : informations et conseils en matière d'emploi comme les prestations des services publics de l'emploi, les salons et les lieux de documentations.

Elle offre également un service d'accompagnement vers et dans l'emploi avec le dispositif d'**Emploi Accompagné « Hanploi & Moi »**. Ce service s'adresse aux usagers des établissements de la Fondation, aux entreprises, et aux personnes extérieures avec RQTH et une orientation vers le dispositif d'Emploi Accompagné. L'objectif est de faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap, en changeant d'angle de vue et donc de regard.

## **60 ans mais toujours agile et engagée**

Comme l'explique **Ghyslaine Wanwanscappel**, directrice générale de la Fondation des Amis de l'Atelier, *« Malgré la crise sanitaire, nous avons continué à innover, à accompagner hors les murs, réussi à maintenir un lien fort avec les familles, organisé des vacances pour des enfants autistes en trouvant des mécènes pour rendre ce projet accessible à toutes les familles et leur permettre ainsi du répit. Nous avons également ouvert des séjours de vacances dans des mobil homes, accueilli des personnes sans solutions d'accompagnement. Et cela, nous souhaitons continuer à le mener.*

*Même l'anniversaire de la Fondation a été bouleversé, nous souhaitons le fêter par un grand événement festif mais nous avons dû le transformer en des challenges en établissements et services, avec les personnes accompagnées, les salariés, les partenaires. Nous avons donc conçu des actions participatives artistiques, culturelles et sportives et d'énergie créatrice, qui auront lieu toute l'année et auxquelles chacun peut contribuer. Nous comptons sur la participation de tous ! ».*

Les différentes initiatives sont à retrouver avec le **#60ansdaccompagnement** sur l'ensemble de nos réseaux sociaux.

**A propos de la Fondation des Amis de l'Atelier :**

Depuis 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne plus de 3 000 personnes (adultes et enfants) en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, au sein de ses 90 établissements et services (en Ile-de-France et en Haute-Vienne). Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie et favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

[www.fondation-amisdelatelier.org/](http://www.fondation-amisdelatelier.org/)

**Contact presse :**

Alix Decroix

Tél. : 06.63.98.36.18

alixdecroix@gmail.com